

## Internship : un nouvel internat privé proposé par les CHV

Maud LAFON

### FORMATION

**Nouvelle initiative autour de la formation post-universitaire, l'Internship des centres hospitaliers vétérinaires devrait démarrer en septembre prochain. Ce projet, à mettre au crédit du Syndicat national des centres hospitaliers vétérinaires, est le fruit d'une réflexion autour des internats privés et vise à homogénéiser ce type d'apprentissage.**

Cinq CHV canins (Cordeliers, Nordvet, Pommeroy, Fréjus et Saint-Martin) et deux CHV équins (la clinique du cheval, Livet) se sont associés pour mettre en place une nouvelle formation post-universitaire d'une durée d'un an baptisée Internship.

« La plupart des CHV font des internats privés et il nous a semblé plus intelligent de regrouper les moyens et d'homogénéiser cette formation », explique Jean-Philippe Corlouer, président du Syndicat national des centres hospitaliers vétérinaires (SNCHV), créé en novembre 2015, à l'origine du projet. L'Internship formalise en quelque sorte le compagnonnage, « un maillon indispensable à la formation des jeunes confrères ».

Ces établissements ont donc conçu un référentiel de formation, conforme aux exigences de l'EBVS\* et de l'AVMA\*\*, « L'objectif est que la formation puisse ensuite déboucher sur une résidence, auprès de l'AVMA ou de l'EBVS, et le format a donc été choisi dans ce sens (démarage de la formation en septembre notamment) », ajoute notre confrère.

### Deux options

Deux options sont proposées : Internship en petits animaux ou en équine. La formation est pluridisciplinaire et porte sur la médecine et la chirurgie, dans une situation pratique et dans un environnement hospitalier. Elle vise à acquérir une autonomie professionnelle.

Six modules ont été retenus pour les petits animaux : médecine interne, chirurgie/orthopédie, imagerie, biologie, soins intensifs/urgences, gestion. L'Internship équin en comporte deux supplémentaires : reproduction et locomotion.

Le projet a été très bien accueilli par le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.

Pour postuler à l'Internship, l'apprenant doit être titulaire d'un diplôme de fin d'études vétérinaires lui permettant d'exercer dans l'Union européenne, être inscrits à l'Ordre. Une évaluation préparatoire est effectuée par chaque CHV dans lequel il postule.

Le choix des candidats se fait ensuite sur dossiers et entretiens.

L'Internship est associé à la signature d'un contrat d'exercice entre le CHV et l'apprenant (« Intern »), ce qui permet de le mettre en situation de responsabilité et de le rémunérer.

### Première session en septembre

La première session sera lancée en septembre et devrait accueillir entre 30 et 40 Interns.

Les évaluations sont régulières au cours de la formation et à la fin.



▲ La formation est pluridisciplinaire et porte sur la médecine et la chirurgie, dans une situation pratique et dans un environnement hospitalier.

«L'Internship des CHV formalise le compagnonnage.»

Dans chaque CHV, les formateurs devront répondre à un cahier des charges et suivre une formation spécifique.

« Ce projet d'Internship, structuré et cohérent, permettra de mettre fin à une situation un peu anarchique autour des internats privés. Il offre aux jeunes confrères une formation de qualité tout en leur permettant d'enchaîner ensuite sur une résidence », précise Jean-Philippe Corlouer. Une telle initiative est favorable à l'accroissement du nombre de spécialistes vétérinaires en France, certaines disciplines (médecine interne et imagerie notamment) en manquant notablement.

Le SNCHV travaille maintenant pour obtenir la certification de l'Internship – la société de formation en charge de sa réalisation pratique est agréée par le Comité de la formation continue vétérinaire – et soumettra très prochainement un dossier dans ce sens. ■

**Sites Internet de chaque CHV ou par spécialité : Internship@progressvet.fr. La date limite de candidature pour la première session est fixée au 15 février.**

\* EBVS : European Board of Veterinary Specialisation.  
\*\* AVMA : American Veterinary Medical Association.

infos

## ENVThique, nouveau club étudiant à l'ENVT dédié à l'éthique animale

### VIE ASSOCIATIVE

Un groupe d'étudiants de deuxième année à l'école vétérinaire de Toulouse (ENVT) a créé un club dédié à l'éthique animale, ENVThique. En complément des cours dispensés dans leur cursus, leur ambition est de favoriser l'ouverture d'esprit de leurs camarades.

En confrontant, au travers de séminaires ou soirées-conférences, les points de vue des étudiants à ceux de professionnels concernés par l'éthique (praticiens, chercheurs, universitaires en sciences humaines...), ils espèrent « faire évoluer les réflexions personnelles et accroître le niveau de raisonnement moral de chacun sur le sujet ».

### Une première soirée sur la douleur

Après avoir collaboré au groupe de travail intitulé « Être acteur de la réflexion sur la place de l'animal dans la société » à l'automne 2016 dans le cadre du projet d'établissement 2017-2021 de l'ENVT, ENVThique a



«ENVThique espère faire accroître le niveau de raisonnement moral de chacun.»

été sollicité pour apporter le regard des étudiants sur le contenu des formations sur l'éthique et l'utilisation des animaux au sein de l'école dans le cadre d'un groupe de travail dirigé par notre confrère Isabelle Chmestlin, directrice de l'ENVT, sous la coordination de notre confrère Annabelle Meynadier, référent éthique de l'école.

Les étudiants d'ENVThique ont démarré leur programme de conférences le 11 janvier en invitant notre confrère Thierry Poite, fonda-

teur du Réseau CAP'doulou, pour une soirée en amphithéâtre dédiée à « La douleur : éthique et modernité ».

Après quelques notions de base sur la nociception et la douleur, les termes d'éthique et de morale et les méfaits du dolorisme médical, Thierry Poite a positionné le débat sur la nécessaire prise en considération et en charge de la douleur animale dès lors qu'il est placé dans un contexte médical. **V.D.**